



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU DOUBS

INFORMATION AUX MAIRES



Date : 03/02/2017

Heure : 17h15

Suite à la tentative d'attentat commise ce matin à Paris, Le gouvernement a décidé le renforcement de certaines mesures du plan Vigipirate.

L'analyse des mesures prescrites m'amène à vous recommander la mise en œuvre des actions suivantes :

Concernant les établissements recevant du public (ERP) :

- ✓ Magasins et centres commerciaux
- ✓ Lieux culturels
- ✓ Sites touristiques

Une sensibilisation et une information doivent être réalisées auprès des responsables des sites.

Concernant les grandes manifestations/ grands rassemblements :

Les mesures de vigilance et de protection des manifestations et grands rassemblements restent inchangées

Concernant la cybersécurité :

POLICE MUNICIPALE

Rappel des mesures de protection des agents de police municipale sous votre responsabilité

Dans ce contexte particulier, vous voudrez bien informer sans délai, la brigade de gendarmerie ou le commissariat compétent, de tout fait marquant ou jugé important.

Pour le Préfet,
Par délégation,
Le Directeur de Cabinet


Emmanuel YBORRA

Pour rappel, la partie publique du plan Vigipirate est consultable sur: www.sgdsn.gouv.fr